

SEANCE DU 29 Septembre 2026 – DEL 2026-29-09-009

DATE DE CONVOCAATION

14/09/2026

DATE D’AFFICHAGE

14/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : 0

Exclus : 0

Objet : Travaux de climatisation des locaux scolaires – Demandes de subvention

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 01 OCT 2026

et publication ou notification du

01 OCT 2026

Le Maire,



Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-six, le 29 Septembre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, GILLES Anne, Christophe GUERINEAU, DEMETZ Carole, DEVILLER Franck, TOURTE Graziella, LEGRIX Mélanie, VAZ MAGALHAES Estefania, Julien VERLEY, Julien SIGONNEY GUZMAN-VERLEY Clémence, MATHIAS Tony, MARTIN Christiane, MILLAN Michel.

Absents excusés : Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Christophe GUERINEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Anne GILLES.

Monsieur le Maire expose le compte-rendu de la Commission des travaux du 8 Septembre dernier et notamment la définition des priorités des dossiers des divers travaux. Il indique notamment la proposition d'abandonner le projet d'achat d'une partie de la propriété de Mr Genty en vue d'y installer un îlot de fraîcheur (1 dossier achat du terrain pour 33 900 € TTC et un dossier travaux – réalisation d'une clôture pour un montant de 95 772 € TTC) et de privilégier l'installation de climatisations dans divers locaux, en particulier l'école.

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison de la canicule, il a été contraint de fermer l'école plusieurs jours en juin. Il expose qu'il convient alors de prévoir en urgence d'effectuer des travaux de climatisation à l'école avant le printemps prochain. Il présente les devis de LF ENERGY pour les cinq classes qui s'élèvent au total à 34 395 € HT soit 41 274 € TTC auxquels il faut ajouter les devis de JPM Plaquiste d'un montant de 5 030.92 € HT soit 6 037.10 € TTC et Laurent VACOSSIN (Electricité) d'un montant de 2479 € HT soit 2974.80 € TTC soit un montant total de travaux de 41 904.22 € H.T soit 50 285.90 € TTC.

Il propose au Conseil Municipal

- de décider l'abandon des dossiers « Îlot de fraîcheur » (Achat et Travaux) et d'annuler les subventions sollicitées ou obtenues pour ce dossier auprès de l'Etat (DETR) et du Département,
- de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Oise et de l'Etat (DETR) et dès réception des attestations de dossier « complet », de l'autoriser à signer les devis et commander les travaux pour une réalisation avant les fortes chaleurs.

Un vote a lieu

Contre 0 Abstention 0 Pour 15
La délibération est adoptée.

Fait à Montagny-en-Vexin, le 30/09/2026
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Anne GILLES

Le Maire
Loïc TAILLEBREST

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL20262909009
Objet :	Travaux de climatisation des locaux scolaire - Demandes de subvention
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20260929-DEL20262909009-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20260929-DEL20262909009-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20262909009.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260929-DEL20262909009-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	921.1 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : DEVIS CLIM ECOLES.pdf Nom métier : 21_RP-060-216004085-20260929-DEL20262909009-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2026 à 11h02min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2026 à 11h02min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2026 à 11h02min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2026 à 11h03min12s	Reçu par le MI le 2026-10-01